

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 136 (2010)
Heft: 19: Transport par câble

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La nouvelle dimension ELS.

Extra-plat



Record absolu:
La boîte d'encastrement du nouveau ventilateur monogaine Helios ELS ne mesure que 89 mm d'épaisseur et permet un montage en toutes positions. De plus, grâce à l'importante pression disponible, la section des conduits aérauliques peut être diminuée pour réduire les coûts tout en augmentant la taille des locaux. ultraSilence® ELS fonctionne à la limite de l'audible avec seulement 26 dB(A)*. Son design novateur est remarqué et a été distingué par de nombreux prix. Renseignez vous.
* ventil. de base 35 m³/h, LpA avec AL = 10 m²



Ventilation pour cuisines, salles de bains et WC

ultraSilence
by Helios

30 Jahre Erfahrung
Helios Ventilatoren AG
Lufttechnik

Helios Ventilatoren AG
Steinackerstrasse 36 · 8902 Urdorf
Tel. 044 735 36 36 · Fax. 044 735 36 37
www.helios.ch · info@helios.ch

C'est là que des réalités politiques entrent en jeu. Comme les HES relèvent de la sphère cantonale, les cantons financièrement aisés ne se sont pas contentés de transformer leurs ETS en HES: ils ont promu leurs écoles au rang d'universités, tandis que les cantons pauvres envisageaient la fermeture des leurs. Dans un réflexe de survie qui n'avait plus rien à voir avec la complémentarité visée par une refonte disciplinaire cohérente, les établissements menacés se sont dès lors mis à développer les programmes les plus aberrants. Alors que l'objectif initial – et la finalité de Bologne – était justement d'endiguer la prolifération des cursus, la Suisse se retrouve aujourd'hui avec un nombre plus élevé que jamais de hautes écoles au profil difficilement lisible. La goutte d'eau qui fait déborder le vase est le concept de « passerelle » établi à la suite de la réforme de Bologne: chacun peut à tout moment se réorienter vers la filière de son choix. Politiquement, l'idée est séduisante. Dans les faits, cela veut dire qu'après un apprentissage de boucher sanctionné par une maturité professionnelle, on peut maintenant s'inscrire dans une HES pour être architecte trois ans plus tard.

Ainsi, et pour autant que nous tenions effectivement à maintenir notre modèle de formation dual, le principal problème issu de Bologne concerne donc moins les universités traditionnelles, dont les contenus n'ont pas été fondamentalement modifiés, mais bien les HES. Or si nous abandonnons la dualité, nous nous acheminons à coup sûr vers les conditions qui prévalent par exemple aux USA où, dans le meilleur des cas, les professionnels des études pour la construction sont encore des fournisseurs d'idées, mais n'ont plus un mot à dire au niveau de la réalisation. Au fond, le modèle dual en péril

peut être comparé à une voie de chemin de fer dont on n'aurait entretenu qu'un seul rail : le second étant brisé, le déraillement est programmé.

Ce qu'il faut faire

Venons-en à la conclusion. Que doit-on faire ?

Je vais brosser un tableau sciemment pessimiste: la dualité de notre système de formation n'existe plus dans les faits. Si, dans l'année qui vient, le Conseil d'architecture suisse ne parvient pas à définir des contenus complémentaires et à les ancrer dans les filières de formation correspondantes, nous pourrions faire le deuil du modèle dual ! Il faut être bien clair : l'accord entre les représentants de toutes les universités et hautes écoles de Suisse au sein du Conseil représente une dernière chance, « the last line of defence » !

Si, en revanche, le Conseil aboutit à un consensus, il reviendra aux responsables politiques de consolider le système de formation en y inscrivant fermement le modèle dual. Et selon moi, le rôle de la SIA est de convaincre les politiciens concernés des retombées fatales que l'abandon de la dualité aurait sur les professions d'architecte et d'ingénieur et, à plus long terme, sur la qualité de notre environnement construit.

Propos recueilli par Sonja Luthi, rédactrice SIA

Série d'entretiens avec des membres de la direction

Quelles sont les idées et les perspectives qui animent la SIA et par quelles personnalités sont-elles portées ? Une nouvelle série d'interviews de membres de la direction explore ces questions. Après Daniel Kündig (*TRACÉS* 17/2010) et Adrian Altenburger (*TRACÉS* 18/2010), le présent numéro donne la parole à Andrea Deplazes, architecte, professeur à l'EPFZ et président de la commission pour la formation.

Cette interview a été raccourcie. Tous les entretiens en forme intégrale se trouvent sous : <www.sia.ch/f/actuel/news/>

12 349

Notre caisse se doit d'offrir à ses 12 349 assurés une administration efficace et un conseil avisé. Forte de sa longue expérience, la CPAT offre à ses membres un suivi attentif et personnalisé.



■ Caisse de Prévoyance
des Associations Techniques
SIA UTS FAS FSAI USIC
Téléphone 031 380 79 60
www.cpat.ch